



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 mai 2024 — N° 132

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le succès d'une activité artistique organisée par Création Sautozieux dans une école secondaire du Grand Nord.

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mary Deros.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roger Cormier.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Carrefour de ressources en interculturel Centre-Sud.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Antonio Barrette.

29 mai 2024

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lori Graham.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Centre de transfert technologique en écologie industrielle.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Centre mère-enfant Soleil du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane Gilbert-Ouellet.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Goulet.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. William Alain.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du programme Enseigner le Kamouraska.

1998

29 mai 2024

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 120 concernant la précarité énergétique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 avril 2024 par M. Bouazzi (Maurice-Richard);

(Dépôt n° 1604-20240529)

La réponse à la question écrite n° 121 concernant le recyclage des revêtements routiers, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 avril 2024 par M. Grandmont (Taschereau);

(Dépôt n° 1605-20240529)

La réponse à la question écrite n° 124 concernant le financement de la Maison des métiers d'art de Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 mai 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 1606-20240529)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 avril 2024 par Mme Garceau (Robert-Baldwin) concernant les impacts de la violence conjugale sur les enfants.

(Dépôt n° 1607-20240529)

29 mai 2024

Mme la présidente dépose :

Le rapport annuel 2023-2024 du Commissaire à la langue française.
(Dépôt n° 1608-20240529)

Dépôts de pétitions

M. Grandmont (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 379 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance juridique et financière de l'importance de la restauration écologique.

(Dépôt n° 1609-20240529)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 28 mai 2024 sur la motion de M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **289** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 37 est adopté.

2000

29 mai 2024

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), Mme Myrlande Pierre soit nommée de nouveau membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 29 juillet 2024.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote électronique requérant l'approbation d'au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 290 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), la personne suivante soit nommée de nouveau membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 14 juin 2024 :

Volet droits de la personne : Mme Nadine Vollant, directrice générale, Regroupement Mamit Innuat inc.

29 mai 2024

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote électronique requérant l'approbation d'au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **291** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Girard, ministre des Finances, conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant l'équilibre budgétaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la traverse au quai de Rivière-du-Loup; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) présente une motion concernant la Palestine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) présente une motion concernant l'immigration; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

29 mai 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les logiciels d'intelligence artificielle générative tels que GPT-4;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la question de l'encadrement des conseils en matière de nutrition qui sont prodigués à nos jeunes athlètes;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séances de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant les mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur de la Ville de Mont-Royal et afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton.

29 mai 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, propose que le principe du projet de loi n° 65, Loi limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires âgés, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 65 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 65 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 53, Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 53 est adopté.

29 mai 2024

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 30 mai 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 59, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 mai 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

29 mai 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, proposant l'adoption du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants :

(Vote n° 289)

POUR - 112

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	St-Louis (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)

29 mai 2024

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Myrlande Pierre soit nommée de nouveau membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 290)

POUR - 112

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)

29 mai 2024

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Nadine Vollant soit nommée de nouveau membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 291)

POUR - 112

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Lothbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)